

n°35

Date de publication  
27 novembre 2019

Date d'observation  
25 novembre 2019

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- Blé

- Peu d'évolution des stades cette semaine, les semis ne sont pas encore terminés. Le temps couvert et pluvieux a été défavorable à l'activité des ravageurs vecteurs de virus (cicadelles comme pucerons). L'observation doit toutefois continuer dans les parcelles levées.

- Orge

- La pression cicadelles et pucerons reste faible.

- Triticale

- Le temps pluvieux et les températures assez fraîches ne sont pas favorables à l'activité des pucerons et cicadelles.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



## Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées entre le 25 et le 26 novembre sur 21 parcelles du réseau, 8 dans l'Allier (Bocage Bourbonnais et sud Allier), 6 dans le Puy-de-Dôme (Limagne et Forez), 6 en Haute-Loire (Bassin du Puy, Velay) et 1 dans le Cantal (Planèze de St Flour).

## Stades et état des cultures

Peu d'évolution des stades cette semaine, les semis se poursuivent. Les parcelles qui ont été semées tôt entre fin septembre et mi-octobre, en altitude ou dans le Bourbonnais, sont entre 3 feuilles et début tallage. Pour le reste du réseau, les parcelles sont soit juste semées, soit en cours de levée.

## Ravageurs

- Cicadelles

**Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie** : aucune cicadelle n'a été capturée dans les 15 parcelles observées et disposant d'un piège. Les températures fraîches et le temps couvert ne sont pas favorables à l'activité des cicadelles. Il est toutefois judicieux de maintenir l'observation des parcelles sensibles (entre levée et 3 feuilles) car l'activité peut reprendre ponctuellement à la faveur d'après-midi ensoleillées.



**Observation et seuil de nuisibilité** : comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate. En cours de végétation, le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles). Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle à différents endroits : si sur 5 points d'observation le passage de l'observateur fait sauter devant lui au moins 5 cicadelles pour chaque point, le seuil est atteint.

**Reconnaissance, facteurs de risque et leviers** : la cicadelle *Psammotettix alienus*, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Les symptômes sur les plantes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation avec un nanisme, parfois un tallage excessif et des feuilles avec stries jaunes (+ rouge). La nuisibilité est due à une perte de pieds (attaques précoces) ou une stérilité des épis (attaques tardives). C'est aux stades les plus précoces, dès la levée, que les blés sont les plus sensibles. Les facteurs de risques sont : températures chaudes, peu de précipitations, présence de repousses de céréales et d'adventices, proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte. Les dégâts sont fonction de la charge virulifère des individus. La lutte agronomique peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

## • Pucerons

### Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

La présence de pucerons n'a été relevée sur aucune des 12 parcelles observées du réseau. Le rafraîchissement des températures actuel est défavorable à l'activité des pucerons, sans toutefois les éliminer.



**Observation et seuil de nuisibilité :** le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds de blé porteurs d'au moins 1 puceron ou la présence de pucerons quel que soit le nombre pendant plus d'une semaine. L'observation est délicate lors d'un temps couvert et froid. La pose de plaques engluées jaunes, ou de cuvettes jaunes, permet de suivre les activités de vol. Cependant, ces pièges attirent différentes espèces de pucerons qui ne s'installeront pas toutes sur les cultures et les captures peuvent varier selon l'emplacement ou le positionnement du piège. Seul un suivi régulier, avec un type de piège et un positionnement fixe, et une lecture attentive des captures peut permettre de caractériser la dynamique de vol et le risque annuel d'arrivée de pucerons ailés dans la parcelle (infection primaire).

**Reconnaissance, facteurs de risque et leviers :** les pucerons (*Rhopalosiphum padi* et autres espèces) sont vecteurs de virus BYDV de la JNO. Les symptômes sont visibles tardivement courant montaison, d'abord par un léger tassement (plantes chétives), puis à épisaison par la coloration de l'extrémité de la F1 en rouge ou jaune. La nuisibilité est liée à un dessèchement prématuré et un faible PMG. L'activité des pucerons (vols de dissémination, taux de reproduction et vitesse de développement des colonies) et la persistance de leur présence dans les parcelles sont fortement dépendantes de la température. La présence de repousses de céréales et d'adventices, la proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte sont des facteurs de risque. La lutte agronomique vis-à-vis de la JNO, peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

# 🌀 Orge

## Réseau 2019-2020

Treize parcelles sur vingt et une déclarées dans le réseau Auvergne ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période des 25 et 26 novembre. (8 dans l'Allier, 4 dans le Puy-de-Dôme et 1 en Haute-Loire).

## Stades

De non semé à début tallage pour les parcelles observées.

## Ravageurs

- Cicadelles

Taille : 4 mm ,  
tibias épineux,  
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :  
5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :  
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux  
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale  
qui est entièrement assombrie



Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne 2012

## Observation

Sur neuf parcelles équipées d'un piège englué, on dénombre

- Pour la Haute-Loire, aucune cicadelle capturée en sept jours (une parcelle),
- Pour l'Allier, 2 cicadelles capturées en sept jours (quatre parcelles).
- Pour le Puy-de-Dôme, aucune cicadelle capturée en sept jours (quatre parcelles).

Soit 2 parcelles avec des captures sur neuf observées.

## Rappel du seuil de nuisibilité

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée ou si forte activité à l'observation (5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soit au moins 5 cicadelles chacun).

Le risque de transmission de virose (maladie des pieds chétifs) est important dès le stade levée de la culture.

### Situations à risque : (source Arvalis)

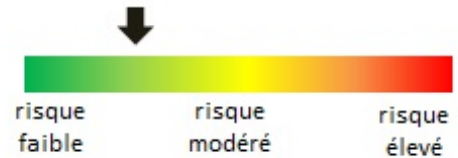
- Semis précoces (fin septembre début octobre)
- Présence de repousses dans les parcelles voisines de graminées sauvages.
- Parcelles bien exposées ou dans des zones bien abritées, bordées de haies, bois.
- Au moment du retournement de repousses d'une parcelle voisine, les cicadelles peuvent coloniser des parcelles en cours de levée.

### Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle.
- Eviter les semis précoces.

### Analyse de risque cicadelles

La pression cicadelle reste faible cette semaine et pour les parcelles qui ont atteint le stade tallage le risque est maintenant moins important. La météo annoncée dans les jours prochains reste peu favorable à l'activité de ce ravageur. Les cicadelles sont très actives si les températures sont supérieures à 12°C.



### • Pucerons

#### Observation

Détectés sur plante dans 2 parcelles du réseau (Allier) avec de 1 à 5% de plantes porteuses.

#### Rappel du seuil de nuisibilité

10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Le risque de transmission de virose (jaunisse nanisante de l'orge - JNO) est important dès le stade levée de la culture.

### Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces (fin septembre début octobre)
- Automnes doux et prolongés
- Présence de réservoirs de virus sur la parcelle ou dans l'environnement proche, la contamination des jeunes semis s'effectue par l'intermédiaire de pucerons qui ont acquis les virus sur différentes plantes réservoirs (graminées) : repousses de céréales, graminées cultivées fourragères, graminées sauvages, graminées de couverts d'interculture...
- Présence de friches, haies, ou cultures avec présence de pucerons (maïs...)

### Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales et graminées adventices dans la parcelle
- Ne pas détruire un couvert avec graminées à proximité du jeune semis de céréales
- Eviter les couverts avec graminées (avoine, ray grass...) dans les situations à risques
- Eviter les semis précoces

### Lutte génétique : (source Arvalis)

Des variétés d'orge tolérantes aux virus de la JNO sont développées. Leur tolérance n'est pas totale, quelques symptômes relativement faibles peuvent être observés (jaunissement du bout des feuilles) mais elle est robuste même en présence de fortes infestations de pucerons à l'automne.

## Résistance aux maladies des principales variétés recommandées : de 1 (très sensible) à 9 (résistant).

Variétés	Nombre de rangs	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Tolérance JNO
KWS AKKORD	6	(7)	6	6	4	
KWS CASSIA	2	6	6	7	7	
LG CASTING	2	7	6	7	6	
MALTESSE	2	7	6	6	3	
MEMENTO	2	6	7	7	7	
RAFAELA	6	(7)	4	7	(5)	OUI
KWS BORRELLY	6	7	6	5	6	OUI
MARGAUX	6	6	6	6	5	OUI
KWS TONIC	6	6	6	6	5	
PIXEL	6	7	5	5	7	
KWS FARO	6	7	5	6	5	
KWS ORBIT	6	6	5	6	6	
COCCINEL	6	7	6	6	7	OUI

### Analyse de risque pucerons

La pression reste faible et comme pour les cicadelles la météo annoncée reste peu favorable à l'activité des pucerons.

- Taupins

### Observation

Non signalés cette semaine.

### Autres ravageurs

Les limaces sont signalées dans une parcelle (Puy-de-Dôme) avec 6% de pieds touchés.



# Triticale

## Réseau triticale 2019 – 2020

Le réseau de surveillance en Auvergne comprend 7 parcelles au total : 3 parcelles sur le plateau du Puy, 2 parcelles dans le Bocage Bourbonnais, 1 parcelle dans le Forez et la dernière sur la planèze de Saint-Flour.

## Stades des cultures

2 feuilles à début tallage pour des semis compris entre le 25 septembre et le 18 octobre.

## Ravageurs

- **Cicadelles et pucerons**

Aucune cicadelle capturée cette dernière semaine parmi les parcelles du réseau d'observation et aucun puceron observé sur feuillage. Les conditions pluvieuses et assez fraîches sont défavorables à l'activité de ces deux ravageurs. Le risque de transmission est donc très faible.



- **Limaces, Mulots, Campagnols, Oiseaux, Taupins, Zabres et Mouches**

Aucune attaque signalée parmi le réseau de parcelles d'observation.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

